



## **ELABORATION DE LA LOI DE FINANCES POUR LA GESTION 2020 ET DU BUDGET PLURIANNUEL 2020-2022**

**LA DGB ENCLENCHE LES CONCERTATIONS TECHNIQUES POUR LA DÉFINITION DU PROFIL DES AGRÉGATS ET DES TENDANCIELLES DES DÉPENSES POUR LE TRIENNAL 2020-2022**

Du 10 au 12 avril 2019 se sont déroulées à la salle 111 de la Direction Générale du Budget, les concertations techniques avec les ministères dépensiers et les institutions de l'Etat pour l'établissement des tendanciennes des dépenses pour le triennal 2020-2022. Pendant trois jours de travaux, les ministères et institutions de l'Etat ont, à tour de rôle, discuté des résultats obtenus à l'issue de la gestion 2018 et des déterminants de la dépense publique dans leurs secteurs respectifs avec les cadres de la Direction Générale du Budget et de la Direction Générale de la Programmation et du Suivi des Investissements Publics. Ces concertations qui ouvrent la vague des discussions pour la mise en place du budget, gestion 2020 sont prévues par le calendrier budgétaire, acté par le Ministre WADAGNI le 15 février 2019.

Au-delà du partage du contenu des avant-projets de rapport annuel de performance de la gestion 2018, les échanges ont porté également sur l'identification des facteurs de progression de la dépense à politique inchangée sur le triennal 2020-

2022. De même, les éventuelles évolutions envisagées en termes de stratégie de mise en œuvre des politiques publiques ont été débattues.

Les informations et données discutées permettront la rédaction de notes d'analyse budgétaires qui devront servir de repères pour la suite des travaux.



Par P. SEGO